

Conseil presbytéral

Conseil presbytéral du 27.11.2009 : la retraite annuelle du conseil a eu lieu le 8 novembre 2008 et a permis à tous les conseillers de s'exprimer sur leur engagement dans la paroisse et au conseil. Partage et écoute ont marqué cette journée rendue chaleureuse et conviviale par l'accueil d'Antoinette et Robert Bonnal à leur domicile. Nos trois délégués au Synode régional, Geneviève Briatte, Hanta Rajaona et Pierre-André Schaechtelin ont apprécié le travail sur le bilan et les projets de la région parisienne de l'ERF. Notre projet immobilier y a été présenté. Par contre, constatation faite du manque de pasteurs au sein de l'ERF, certains postes ne seront pas pourvus cette année. Le conseil a ensuite commencé à préparer les élections au conseil presbytéral en vue de l'assemblée générale du 15 mars 2009. Le conseil a ensuite fait le point sur les finances : 60000 euros de recettes pour un budget de 90500 euros au 15 novembre. Il fera appel à la commission d'animation financière pour réaliser un dépliant sur les finances à l'usage des paroissiens. Enfin il est pris acte de l'obtention du permis de construire pour le temple et de son affichage sur le lieu de la construction.

Conseil presbytéral du 17.12.2008 : les finances : au 17.12.08 les recettes s'élèvent à 78825 euros, la cible régionale va être versée en totalité mais le résultat du budget 2008 risque d'être en déficit. Pour 2009 le conseil propose de dédier une partie des bénéfices de la vente paroissiale au service d'entraide. Au sujet de la campagne de souscription pour le temple, le conseil a décidé de contacter les paroisses de Versailles et de Rambouillet pour diffuser le dépliant. Par ailleurs, celui-ci sera joint au numéro de décembre du lien. Le conseil travaille ensuite sur le programme des activités liées à l'année Calvin, le sujet du prochain dîner débat qui aura lieu le 5 juin 2009 et le programme de la semaine de l'unité.